

CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 26 mars 2019 à 20 heures 00 minutes
Salle Socio-éducative à PRISSE LA CHARRIERE

Présents :

Mme BAILLARGUET Emilie, M. BERTHAUD Jimmy, Mme FORGEARD Sylvie, M. FRADIN Jean-Claude, Mme GAUFFICHON Annie, Mme LAJOUAIS Amanda, Mme MARQUIS Fernande, Mme ROBIER Yvette, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Procuration(s) :

Absent(s) :

Mme GIBAUT Marie-Thérèse, Mme SURBIER Elisa

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : M. SALANON Jean-François

Président de séance : M. FRADIN Jean-Claude

Approbation du procès verbal de la séance du 24/01/2019

Aucune remarque n'étant émise le dernier compte-rendu de réunion est approuvé à l'unanimité.

Numéro interne de l'acte : 2019-004

Objet : Adoption des comptes de gestion/dissolution 2018 des anciens centres communaux d'action sociale de Belleville, Prissé la Charrière et Saint Etienne la Cigogne

M. Jean Claude FRADIN, président, soumet au conseil d'administration les comptes de gestion/dissolution 2018 des anciens centres communaux d'action sociale de **Belleville, Prissé la Charrière et Saint Étienne la Cigogne** établis par Mme Bourguet, comptable de la collectivité.

Le conseil d'administration,

Considérant que ces centres communaux d'action sociale ont fusionné au 01/01/2018 pour former le nouveau centre communal d'action sociale de Plaine-d'Argenson,

Considérant que les résultats comptables de l'année 2017 ont été globalisés et reportés au budget primitif 2018 du nouveau centre communal d'action sociale.

Considérant que toutes les rubriques des comptes de gestion 2018 des anciens Centres Communaux d'Action Sociale sont à **zéro**.

Considérant que ces anciens Centres Communaux d'Action Sociale n'ayant plus d'existence en 2018, n'ont pas établi de comptes administratifs 2018.

APPROUVE, les comptes de gestion/dissolution des anciens centres communaux d'action sociale de Belleville, Prissé la Charrière et Saint Étienne la Cigogne pour l'exercice 2018, établis par Mme La Comptable de la Collectivité.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Numéro interne de l'acte : 2019-005

Vote du compte administratif 2018

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de Monsieur le Président, vote le compte administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses Prévu : 0.00 €

	Réalisé :	0.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévu :	0.00 €
	Réalisé :	0.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	3 775.05 €
	Réalisé	1 190.00 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
Recettes	Prévu :	3 775.05 €
	Réalisé	3 975.05 €
	Reste à réaliser	0.00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	0.00 €
Fonctionnement	2 785.05 €
Résultat global	2 785.05 €

Numéro interne de l'acte : 2019-006 **Objet : Affectation des résultats 2018**

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur le Président, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 26 mars 2019 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	510.00 €
- un excédent reporté de :	2 275.05 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 785.05 €
- un déficit d'investissement de :	0.00 €
- un déficit des restes à réaliser de :	0.00 €
soit un besoin de financement de :	0.00 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCEDENT	2 785.05 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	0.00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	2 785.05 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT	0.00 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Numéro interne de l'acte : 2019-007 **Objet : Vote du budget 2019**

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur le Président vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2019.

Investissement

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	0.00 €

Fonctionnement

Dépenses : 4 985.05 €
Recettes : 4 985.05 €

Pour rappel, total budget :**Investissement :**

Dépenses : 0.00 € (dont 0.00 de RAR)
Recettes : 0.00 € (dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 4 985.05 €
Recettes : 4 985.05 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'Administration qu'il avait été décidé lors de la dernière réunion de demander un devis pour la fourniture et la plantation d'arbres. Monsieur le Maire présente le devis. Il est décidé de reporter ce sujet à une prochaine réunion pour le choix des plantations et pour définir l'organisation de cette manifestation.

Fait à PLAINE D ARGENSON, le 26 mars 2019
Le Président,
Jean-Claude FRADIN